Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Jean Rostand de Thouars > Administration et vie du collège > Fonctionnement du collège > Santé social

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-jean-rostand-thouars/spip.php?article1483 - Auteur: chefetab



## Bourse des collèges: Etapes de saisie

publié le 05/09/2017 - mis à jour le 06/09/2017

Suite aux difficultés rencontrées par certaines familles, voici quelques étapes pour vus aider dans la saisie des dossiers :

A l'aide des codes fournis par le collège, vous devez vous identifier à l'adresse :

http//ent.ac-poitiers.fr

puis choisir "éducation nationale" puis "parent d'élève". Vous arrivez sur i-cart dont vous devez valider les conditions (en bas de la page à droite)

Vous devez ensuite choisir "téléservice" (en haut de l'écran) puis "bourse" (voir document joint) et vous pourrez ensuite effectuer votre demande.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin. Nous ne sommes pas responsables de l'application mais pouvons transmettre vos difficultés, ou vous aider à les résoudre

L'équipe de direction





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.